



**EXTRAIT DU  
REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du : 24 mars 2022  
Convocation du : 18 mars 2022  
Conseillers en exercice : 35  
Conseillers présents : 29

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX, le vingt-quatre mars à dix neuf heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Ville d'ARMENTIERES se sont réunis à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Bernard HAESBROECK, Maire.

**PRESENTS** : Jean-Michel MONPAYS, Sylvie GUSTIN, Arnaud MARIE, Laurent DERONNE, Catherine DE PARIS, Martine COBBAERT, Jean-Louis MERTEN, Martine DUBREU, Ibtissam MARZACK-AFFAOUI, Lahcem AIT EL HAJ, Rut LERNER-BERTRAND, Grégory PICKEU, Philippe CATTOIRE, Alexis DEBUISSON, Dominique BAILLEUL, Véronique NAEYE, Carole CASIER, Pierre VANNESTE, Sophie TANGHE, Philémon BRUNET, Michel PLOUY, Jean-Jacques DERUYTER, Caroline BAURANCE, Hans LANDLER, Catherine HALOS, Bruno VANGAEVEREN, Benjamin TISON-BEERNAERT, Désiré BAILLON.

**EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR** : Céline LEROUX, Hugues QUESTE, Thomas BLACTOT, Valérie PRINGUEZ, Sylvie DELANNOY-CUISINIER, Cristiane DELESTREZ ont délégué respectivement pour les représenter Bernard HAESBROECK, Jean-Michel MONPAYS, Sylvie GUSTIN, Martine COBBAERT, Catherine DE PARIS, Laurent DERONNE conformément à l'article L. 2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**SECRETARE DE SEANCE** : Sophie TANGHE

DE22.045

**MAISON DES SENIORS**  
**JOURNÉE VILLE A DESTINATION DES SENIORS**  
**EXERCICE 2022**

*Autorisation - Approbation*



La Ville d'Armentières organise depuis 2009 des « Journée Bonheur » à destination des Armentériens, dès 55 ans dont la visée sociale est de proposer des animations de qualité, variées et accessibles à tous budgets. Aujourd'hui, quatre d'entre elles sont organisées en partenariat avec le tissu associatif local et une est entièrement portée par la Ville.

Afin d'adapter l'offre municipale et de satisfaire un public seniors plus large, il est proposé de pouvoir décliner la journée portée par la ville en plusieurs journées de découverte autour des trésors de notre Région et de les renommer « Journée Globe-Trotteurs ».

Aussi, les tarifs de ces journées étant restés inchangés depuis 2018, il est également proposé, pour 2022, d'appliquer une hausse de 2 % à partir des tarifs 2018 :

- 10,40 € pour les seniors armentériens (dont la résidence principale est située à Armentières) détenteurs de la Carte SENIORS
- 14,80 € pour les seniors armentériens (dont la résidence principale est située à Armentières) non détenteurs de la Carte SENIORS
- 51,60 € pour les accompagnants hors critères (non Armentériens ou moins de 55 ans au jour de la manifestation)

Il est également précisé qu'après encaissement des droits d'inscription, aucune demande de remboursement ne pourra être prise en considération. Cependant un avoir sera octroyé si l'annulation est à l'initiative de la Ville.

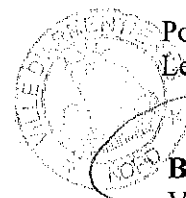
Les recettes sont inscrites au budget de l'exercice en cours.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide de :

- renommer les journées « Journée Bonheur Ville » en « Journée Globe-Trotteurs »
- valider la tarification proposée et applicable en 2022.

**ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ**

Ainsi fait et délibéré  
comme ci-dessus,



Pour expédition conforme,  
Le Maire,

**Bernard HAESBROECK**  
Vice-Président de la Métropole  
Européenne de Lille